

SOMMAIRE & MOT DU MAIRE

P.3 - 7

BUDGET 2022

Les principes directeurs du budget 2022 Les dépenses et les recettes du fonctionnement Les dépenses et les recettes de l'investissement Une vision des opérations d'investissement Le coût du fonctionnement par service

P.8 - 15

MA VILLE EN MOUVEMENT

Modes doux
Eau potable de Béligneux
Étang de la Combe
Espaces verts de la RD 1084
Aménangements divers
Lotissement Folu

P.16-19

MA VILLE CITOYENNE

Frelon asiatique
Chenilles processionnaires
Moustique tigre
Ambroisie
Vidéoprotection
Trottinettes électriques

P.20 - 21

MA VILLE SOLIDAIRE

Santé/Social Nouveau projet de la commission jeune Centre Communal d'Action Sociale

P.22

TRIBUNE D'EXPRESSION

Les élus expriment leur avis sur l'actualité communale



Chères habitantes, chers habitants,

Je tiens, avant tout autre propos, à apporter au nom de toute la commune, notre soutien à l'Ukraine face aux attaques de la Russie. Nous savons également combien la situation est difficile pour nos amis russes qui ne soutiennent pas l'action de leur gouvernement.

Une collecte pour le peuple ukrainien a été organisée dont les dons, environ 500Kg, seront transmis à la protection civile, Croix Rouge et autres associations. Je remercie ici toutes les personnes, bénévoles et donateurs pour leur implication.

Ne nous leurrons pas, à l'heure de la mondialisation, nous serons tous impactés par cette guerre. Si nos vies ne sont pas directement menacées, notre vie de tous les jours le sera. Notre solidarité avec les Ukrainiens passera aussi par des sacrifices, au moins économiques. Si nous n'y sommes pas prêts, cela reviendra à fermer les yeux sur les agissements russe. Force est de constater que notre système d'après 2ème guerre mondiale n'est plus viable, l'ONU, censée mettre les pays démocratiques à l'abri de ce genre de pratique, reste empêtrée dans ses contradictions. Je forme le vœu que nos gouvernements prennent les mesures nécessaires.

Nous sommes heureux de voir certaines courbes s'inverser! Celles des contaminations et des admissions à l'hôpital ainsi que celle du nombre quotidien de décès liés au virus de COVID-19 continuent de fléchir. Continuons tous ensemble à lutter contre ce virus, notamment par la vaccination et les gestes barrière. La fin de certaines restrictions sanitaires nous permet désormais d'envisager des rassemblements avec un nombre de personnes plus important. Nous serons donc très heureux d'accueillir dans notre mairie les nombreux couples qui pourront enfin organiser leur mariage avec leurs familles et leurs amis.

Vous le verrez au fil des pages, nous ne manquons pas de projets et notre bonne gestion économique devrait nous permettre de les réaliser, en espérant que le futur gouvernement ne fasse pas payer aux communes le prix du « quoi qu'il en coûte » de la gestion COVID. Ils ont beau jeu de dire qu'ils réduisent les impôts, comme la taxe d'habitation, en reportant la faute sur nos épaules, des augmentations des taxes foncières et ordures ménagères. Ils demandent aux mairies de faire des économies tout en nous bombardant de nouvelles normes, obligations et lois, qui nous imposent le recours à toujours plus de cabinets d'étude et de spécialistes, sans parler des hausses de coût énormes des constructions, voirie etc.

Soyez assuré que notre équipe tiendra bon la barre et que, s'il nous arrive de faire quelques maladresses, c'est toujours dans l'esprit du bien commun et du bien vivre ensemble.

Jacques PIOT





BUDGET 2022

LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS

L'année 2021 a été pour la municipalité une année de redressement et d'analyse budgétaire pour bâtir l'avenir. La pandémie n'a pas épargné notre commune, nous avons dû faire face budgétairement notamment pour des remplacements au sein du personnel.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DU BUDGET 2022

- Préservation de la capacité d'autofinancement de la commune ;
- Ne plus avoir recours à l'emprunt ;
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- Modernisation et amélioration du patrimoine communal et des services aux habitants par les investissements;
- Optimisation des ressources de la commune par la recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes;
- Augmenter sa capacité de désendettement.

Ce cap sera à tenir pour les prochaines années tout en restaurant un patrimoine vieillissant et qui a manqué de suivi au niveau de l'entretien.

Les ménages comme les collectivités subissent de plein fouet une inflation à laquelle il est difficile de faire face. Au regard de cette situation critique, la municipalité a fait le choix de ne pas alourdir la fiscalité locale. Par conséquent le taux actuel de 28,97 % passera à 29 %, soit une augmentation de 0,70 % pour une base de 2480 %.

L'assemblée a décidé lors de la tenue du débat d'orientation budgétaire que le taux d'imposition concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties augmenterait annuellement de 0,5 point.

Cependant il est important de souligner que la loi de finances 2022 prévoit une augmentation des bases fiscales de 3,4 % suite à l'inflation. Cette mesure, indépendante des collectivités, impactera le montant dû par chacun au titre de la fiscalité. Exemple avec la base à 2 480 x 3,4 % = 84,40 € de hausse. Pour rappel, depuis l'an dernier, sur votre état de taxe foncière ne figure plus la part départementale puisque cette dernière a été fusionnée avec la part communale.

Page 2 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022

Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022

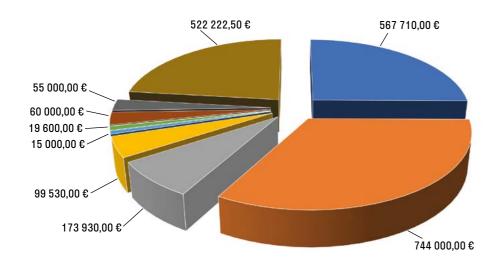
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

2256992,50€

TOTAL DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont celles qui reviennent régulièrement chaque année : rémunération du personnel, fournitures et consommation courante, petit entretien, participation aux charges d'organismes extérieurs, paiement des intérêts des emprunts et des dettes, et des frais financiers...

ANNÉE	2017	2018	2019	2020	2021
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	364	409	459	498	413
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MOYENNE DE LA STRATE	756	913	760	738	NC





FNGIR

L'article 78 de la loi de finances pour 2010 a prévu un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité. Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression.

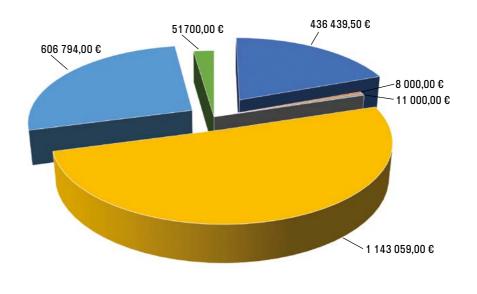
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

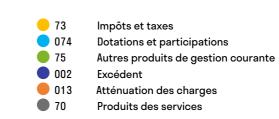
2256992,50€

TOTAL DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont principalement issues de la fiscalité locale et des dotations émanant de l'État.

ANNÉE	2017	2018	2019	2020	2021
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	516	515	479	493	538
RECETTES DE FONCTIONNEMENT MOYENNE DE LA STRATE	909	913	927	912	NC

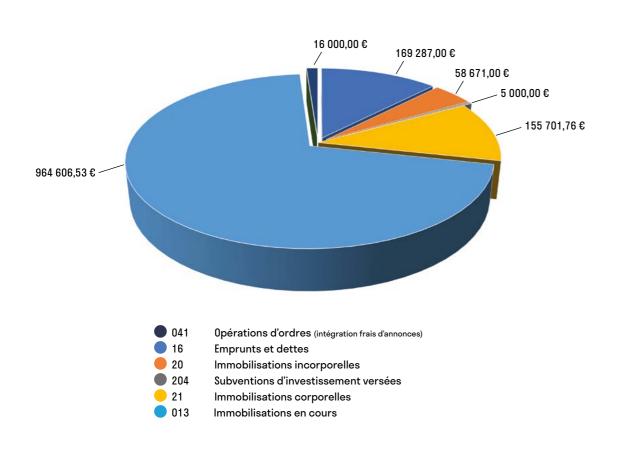


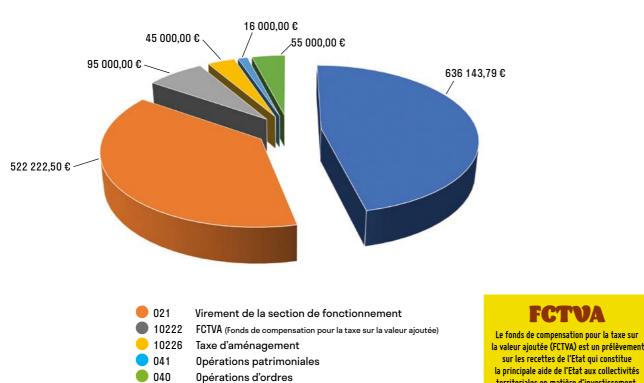


Page 4 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022 Page 5

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR

TOTAL DE 1 369 366,29 €





001

Excédent



PROGRAMMÉES POUR 2022

OPÉRATION	MONTANT 2022
MATÉRIEL TECHNIQUE	57 750,00 €
GROUPE SCOLAIRE	110 129,53 €
VOIRIE	46 000,00 €
PLAN LOCAL D'URBANISME	58 671,00 €
MAIRIE	64 000,00 €
AMÉNAGEMENT BARMETTES ET BRUYÈRES	10 000,00 €
ILLUMINATIONS	30 000,00 €
MODE DOUX MONTÉE DE BÉLIGNEUX	608 000,00 €
PART DE LA COMMUNE POUR LES TRX SIEA	5 000,00 €
SIGNALÉTIQUE	3 500,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	11 100,00 €
ENVIRONNEMENT	76 000,00 €
CIMETIÈRE	35 000,00 €
WC PUBLICS	25 000,00 €
LOCAL DES BOULISTES	5 500,00 €
VIDÉO SURVEILLANCE	40 428,76 €

SERVICE	% DE RÉALISATIONS
SCOLAIRE	33,40%
RESTAURANT SCOLAIRE	2,65%
SERVICES TECHNIQUES	11,09%
SERVICES ADMINISTRATIFS	17,78%
ÉLUS	5,79%
DETTE	1,26%
CULTURE ET ASSOCIATIONS	2,83%
CÉRÉMONIE	0,09%
VOIRIE ET ESPACES VERTS	5,96%
BÂTIMENTS	2,45%
ILLUMINATIONS	0,05%
INFORMATIQUE	1,16%
ÉCLAIRAGE PUBLIC	5,10%
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	0,03%
SÉCURITÉ ET URBANISME	0,62%
CIMETIÈRE	0,00%
FNGIR	4,28%
CCAS	0,50%



UNE VUE DU COÛT DE **FONCTIONNEMENT PAR SERVICE SUR LES DÉPENSES 2021**

Page 6 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022 Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022/ Page 7

territoriales en matière d'investissement.

Cette aide est apportée principalement sur les opérations d'investissement

réalisées par la commune.

LE PROLONGEMENT DU CHEMIN PIÉTON ROUTE DE GENÈVE DU N°795 À L'INTERSECTION DE LA RD1084

En bref **AVEC LA PETITE DANGEREUSE**

EAU POTABLE DE BÉLIGNEUX

Les résultats des analyses Jusqu'en mars 2021, nous avions deux sources d'ap-

• La source de Pyre qui fournissait normalement les 2/3 de l'eau potable de la commune,

provisionnement pour la fourniture d'eau distribuée au

• Le puits de Chânes qui fournissait 1/3 de l'eau potable de la commune.

En janvier 2021, l'Agence Régionale de la Santé chargée de surveiller les points d'approvisionnement en eau potable a revu et augmenté fortement la liste des molécules de pesticides recherchées dans les analyses physico-chimiques.

Les premières analyses effectuées en février 2021 avec ce nouveau protocole ont mis en évidence à la source de Pyre, une molécule provenant de l'herbicide le métolachlore à un niveau élevé. (Le métolachlore est un pesticide organochloré, et plus précisément un désherbant. Il est interdit en France depuis 2003). À Pyre, il y a un dépassement de 5 fois environ la limite de qualité qui est de 100 nanogrammes.

À Chânes, cette molécule a été trouvée dans 4 analyses en 2021 mais le dépassement est moindre et variable. L'approvisionnement par la source de Pyre a donc été suspendu pour le moment. La surveillance de l'eau du puits de Chânes continue.

Les élus communaux et communautaires se mobilisent pour préserver une eau de qualité au robinet.



MODES DOUX

3 PROJETS EN COURS



UN CHEMIN PIÉTONNIER DANS LA MONTÉE DE BÉLIGNEUX ASSOCIÉ À L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS SUR LA PARTIE URBANISÉE

L'étude de faisabilité est en cours et les études topographiques ont débuté. Le but de ce projet est de sécuriser le cheminement piéton du Village à la Valbonne. Dès que le projet sera plus avancé dans ses grandes lignes, l'ensemble des riverains sera invité à venir s'informer et débattre sur celui-ci.



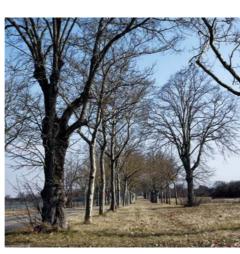




UN MODE DOUX ENTRE Chânes et la valbonne

Les négociations sont en cours avec les services de l'État afin de définir le parcours. Projet plus ambitieux car il nécessite la refonte des accès routiers de Chânes. Là encore, une concertation sera mise en place dès que les grandes lignes de ce mode doux seront plus avancées dans la réflexion.





mode doux

ensemble des modes de déplacements mus par la seule énergie humaine : marche à pied, vélo, trottinette...



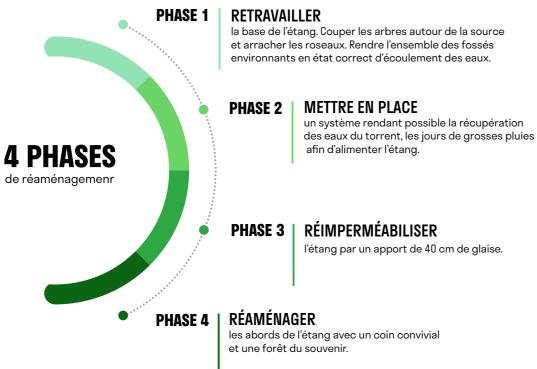








C'est un espace qui est aujourd'hui en jachère. Nous pensons le travailler en quatre phases pour sa remise en eau :



ESPACES VERTS Rafraîchissement et modernisation des abords de la RD 1084

L'ensemble des massifs, depuis la mairie à la place de la Valbonne, sera reconçu afin d'offrir un espace plus moderne et plus ouvert :

- Le mobilier urbain (bancs, pots et poubelles) permettra des haltes sécurisées.
- La visibilité des commerces sera améliorée.

Cette action est déjà en cours et nous espérons finir avant la fin de l'année.

Une réunion d'information sera organisée en mairie courant avril 2022.



RD 1084

C'est l'ancienne «Route Nationale 84» dans sa traversée du département de l'Ain. Elle est souvent surnommée «Route de Genève».





Page 10 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022 / Page 11

BIBLIOTHÈQUE

Réaménagement et réhabilitation

Une bibliothèque qui souffre aujourd'hui par un manque de place d'espace et de visibilité. Et son environnement doit être repensé.

Nous allons ouvrir un travail de réflexion avec les membres de l'association, des adhérents et des riverains sur ce projet cette année. Nous aimerions que le dossier soit finalisé courant 2023 afin de démarrer les travaux en 2024.

Reconvertie en bibliothèque, l'ancienne école fut conçue par l'architecte ROUSSEL installé à Saint Maurice de Gourdans.





ÉGLISE SAINT-PIERRE Une réflexion sur le réaménagement

L'état intérieur de notre église est déplorable. Des années de travaux au coup par coup et un éclairage public installé sans trop de soin.

Le dossier que nous ouvrons sera animé par l'objectif de lui rendre une apparence à la hauteur de son extérieur :

- Une installation électrique discrète avec les techniques d'aujourd'hui
- La restauration et le rafraîchissement de tous les murs et plafonds
- La reprise du sol et la reprise complète de l'éclairage public intérieur et extérieur.

Beau projet que nous ouvrirons largement à la réflexion au Diocèse, aux pratiquants du culte ainsi qu'aux riverains dans le courant du second semestre 2022.

L'église Saint-Pierre de Béligneux est une église originellement du XII^e siècle qui fut entièrement remaniée au XIX^e siècle de 1817 à 1898.







ACCUEIL DE LA MAIRIE

Le hall d'entrée et la façade bientôt en travaux

En 2022 l'aménagement de l'accueil de la mairie sera finalisé par la réorganisation du hall d'entrée et le traitement de la façade débarrassée des panneaux d'information disparates et remplacés par une banque tactile accessible 24h/24h sur le parvis.

Un seul panneau, dédié à l'affichage associatif sera installé le long du chemin piétonnier qui conduit à la RD1084. Sa gestion sera assurée par le service accueil de la mairie.





CIMETIÈRE Des améliorations à venir

Deux axes de travail sont envisagés :

- Végétaliser nos cimetières, c'est-à-dire créer des sanctuaires verts, moins austères, propices à l'accueil des visiteurs, encourageant l'entretien et le fleurissement des pierres tombales. De même, les cimetières végétalisés sont de bons moyens pour lutter contre les îlots de chaleur que sont devenus nos espaces urbains.
- Gérer nos cimetières, avec l'acquisition d'un logiciel de gestion « néocime » et procéder à des levées de corps afin de libérer des emplacements et améliorer la gestion de nos cimetières.

Page 12 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022

Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022 Page 13







ÉQUIPEMENTS DU LOTISSEMENT :

· Limite la vitesse des véhicules.

• Mise en place de cuves béton enterrées pour l'ensemble des lots individuels et groupés afin de récupérer et utiliser les eaux de pluies.

ZONES D'ALTERNATS & PASSAGES SURÉLEVÉS:

· Limite la vitesse des véhicules, sécurité accrue

• Sécurité renforcée au niveau de ces zones

ce qui limite l'imperméabilisation des sols.

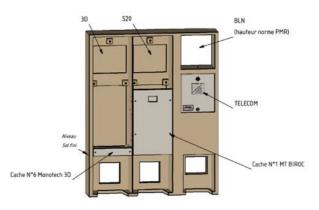
• Stationnement de type Nida Gravel.

des cyclistes, piétons...

accidentogènes.

• Gestion du stationnement sur l'emprise de la voirie,

- Mise en place de candélabres solaires à LED sur l'ensemble du projet (équipés d'une coupure automatique programmable).
- Haie le long des voies, mise en place en partie privative. La clôture sera installée par les propriétaires en retrait de 1m (selon le règlement du lotissement).
- Logettes regroupées dans un muret technique afin de garantir des finitions de qualité.





LOTISSEMENT FOLU

60 NOUVEAUX LOGEMENTS POUR LA COMMUNE

AMÉNAGEMENT ESPACES LIBRES COMMUNS:

- Sable stabilisé pour les liaisons douces hors emprises voiries, ce qui permet de limiter l'imperméabilité.
- Une aire de jeu est prévue au centre de l'opération afin de créer un lieu de rencontre et de convivialité.
- Trottoir en béton balayé fibré afin de favoriser l'esthétisme du lotissement et de «casser» l'effet «tout enrobé».

MISE EN PLACE D'UN MAIL PLANTÉ SITUÉ ENTRE LE TROTTOIR ET LA VOIRIE :

- Les arbres apportent de l'ombre sur les places de stationnements, la voirie et le trottoir.
- · Sécurité des piétons.



26
MAISONS GROUPÉES

BÂTIMENTS DE 8 LOGEMENTS

LOTS INDIVIDUELS

Page 14 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022 Page 15



La situation devient préoccupante aussi bien pour la filière apicole (attaque de ruches) que pour l'écosystème.

Plus petit que le frelon européen, il se distingue par sa coloration sombre, son abdomen avec une bande orangée et ses pattes jaunes.

Son régime alimentaire se compose d'abeilles, de larves diverses, de petits vertébrés et de fruits mûrs (pommes, raisins...)

Pour lutter contre le frelon asiatique, il faut repérer les nids pour pouvoir les détruire. Pour cela, n'hésitez pas à nous signaler en mairie (04 73 69 52 54) la moindre présence de frelons asiatiques, en cas de doute, nous serons en mesure de vérifier.







CHENILLES PROCESSIONNAIRES Nos efforts portent leurs fruits

Dès le mois de mars, avec le redoux, nous avons vu revenir les chenilles processionnaires.

2022 n'échappera pas à la règle mais force est de constater que les efforts de l'année dernière et la pose de nombreux pièges commencent à porter leurs fruits. Les arbres contaminés sont mieux identifiés et désormais la commune peut vous conseiller pour vos actions. Le plus simple et le moins coûteux : poser des pièges avec leurs sacs de capture dès le mois de mars, tous les ans!

Merci à tous ceux qui ont déjà œuvré sur ce sujet. Restons vigilants et actifs tout au long de l'année : Vous voyez un nid dans le pin de votre voisin ? N'hésitez pas à le lui signaler aimablement car il ne l'aura peut-être pas vu ...

MOUSTIQUE TIGRE

Une action citoyenne

L'été n'est pas encore là, mais le ministère de la Santé alerte sur la présence du moustique tigre dans 67 départements en 2022.

Le moustique tigre a colonisé une grande majorité des départements de France métropolitaine, à plus ou moins grande échelle. Au début de l'année 2022, selon les dernières données dévoilées par le ministère des Solidarités et de la Santé, l'aedes albopictus était présent dans 67 départements sur les 96 que compte l'Hexagone. Seuls une trentaine y échappent donc encore, mais pour combien de temps ?

Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples! Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs) ne suffisent pas.

- Supprimer les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, entretenir les espaces extérieurs, évacuer les feuilles mortes.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.

- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau: pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols...

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Ainsi, il revient à chacun d'agir, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants. Chacun doit participer à la lutte contre la prolifération de ce nuisible. Lutter contre le moustique tigre est une action citoyenne.



Page 16 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022

Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022 / Page 17

AMBROISIE

Un combat sur le long terme

2021 a marqué le démarrage réel de nos actions sur le terrain pour lutter autant que possible contre l'ambroisie.

On le sait, ce combat n'est pas gagné d'avance et il se jouera sur le long terme. Il faudra être patient et tenace!

Nous avons déjà identifié 30 sites infestés sur notre commune, obtenu l'adhésion de nombreux propriétaires, pris contact avec nos agriculteurs locaux, démarré avec l'aide de la 30M une démarche de cohésion avec nos voisins, initié les relations sur ce sujet avec les autorités militaires ... le chantier est vaste et les idées ne manquent pas pour continuer à avancer, étape après étape. Mais notre atout le plus important : c'est VOUS et votre œil qui, année après année, saura les repérer assez tôt pour que nous puissions agir au bon moment!

Page 18 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022

Téléchargez l'application «Signalement Ambroisie», disponible sur tous vos smartphones, à utiliser partout en France. Avec cet outil GPS, chaque signalement sera reçu par le référent local de là où vous vous trouverez. Pour Béligneux, ce sera moi, votre référente, Carine Bardou.

Grâce à vous, nous pourrons agir au mieux. Peut être pas toujours assez vite ni bien mais nous avançons vraiment!

Et si vous souhaitez nous aider dans cette lutte, par exemple, nous souhaiterions faire des campagnes d'arrachages (hors période de pollinisation) et nous avons besoin de mains.

N'hésitez donc pas à me contacter : carine.bardou@ville-beligneux.fr













21

c'est le nombre de caméras de vidéoprotection réparties sur le territoire de la commune

VIDÉOPROTECTION Un système à optimiser

Notre commune s'est dotée, au fil des années, de plusieurs caméras de vidéo surveillance.

Nous en avons actuellement vingt et une, réparties entre la place de la grande Hermière, les écoles, la place du marché, le parking de la gare, la mairie et la bibliothèque. Il existe aussi trois caméras appartenant à la 3CM, à la gare et au rond-point de la mairie.

Nous sommes confrontés à deux problèmes :

- l'éloignement des sites de Béligneux et de Chânes, qui ne permettent pas la vision en direct des images à la mairie et l'extinction des lumières à 23h qui diminue leur efficacité;
- de plus, la gendarmerie peut difficilement exploiter le réseau de caméra des communes du département.
 En effet, pour repérer un véhicule sur plusieurs communes par exemple, elle doit faire une réquisition individuelle et se déplacer dans chaque commune pour regarder de nombreuses heures de vidéo.

Fort de ce constat le SIEA propose un rapatriement des images de toutes les communes sur un système de serveur centralisé via la fibre optique, celui-ci n'étant accessible que par les référents de la mairie et de la gendarmerie, qui n'aurait plus besoin de se déplacer.

La municipalité va donc étudier pour les années à venir l'optimisation du système actuel avec la proposition suggérée par le SIEA.



CIRCULATION Législation sur les trottinettes électriques

Rappel de la législation en vigueur sur les trottinettes électriques :

- circulation interdite sur les trottoirs;
- conducteur : 12 ans minimum :
- vitesse max 25 km/h;
- transport de passager interdit;
- usage téléphone ou écouteur musique interdits.

Amendes de 35 à 1 500 euros pour les contrevenants. Une assurance responsabilité civile incluant l'usage d'une trottinette électrique est OBLIGATOIRE. Vérifiez auprès de votre assureur.

SANTÉ/SOCIAL Un espace de vie sociale en étude



Le printemps s'annonce et avec son arrivée, s'éclaire notre perspective face à la Covid 19.

En effet, le variant 0micron, bien qu'omniprésent car plus contagieux, se révèle moins virulent et l'engorgement de nos hôpitaux diminue. La disparition du masque le 14 mars dernier au cours de nos activités quotidiennes nous a permis de retrouver une vie à peu près normale et de profiter de tous les bienfaits du vivre ensemble.

Le vivre ensemble, c'est ce qui caractérise une communauté et pour cela, la commission Santé/Social œuvre à chaque moment, depuis deux ans sur plusieurs fronts à la fois. En effet, certains projets devraient se concrétiser en cours d'année. Les projets plus importants en partenariat avec des acteurs externes, notamment la Caisse d'Allocations Familiales, le département de l'Ain et la région Rhône-Alpes, sont, quant à eux, programmés sur du plus long terme.

L'arrivée massive d'habitants sur notre commune et sur l'ensemble des communes qui composent La Côtière, nous a amené à réfléchir sur la problématique de l'offre médicale et sociale sur notre territoire.

En effet, même si la municipalité détient, depuis plusieurs années, des locaux pouvant accueillir des professionnels de santé, cela reste insuffisant : il nous paraît indispensable que la commune fasse un pas en se dotant de locaux plus adaptés. C'est pour cela qu'est envisagé un projet de construction d'un bâtiment pluridisciplinaire divisé en deux parties distinctes, qui accueilleraient, pour l'une, une offre médicale avec généralistes et spécialistes et pour l'autre, un espace de vie sociale.

Cet espace de vie sociale pourrait notamment accueillir davantage d'activités associatives et offrirait ainsi des locaux et services plus adaptés aux besoins de chacun. Ceux-ci seront à identifier au fur et à mesure de l'avancée du projet.

CCAS

Deux axes principaux pour l'année 2022

Jeunesse et entraide, c'est ainsi que se nomment les deux axes principaux de cette nouvelle année pour le CCAS de la commune.

Réflexion faite au sein du conseil d'administration, il nous paraissait important de déterminer le réel rôle d'une telle structure sur une commune.

Est-ce celui d'organiser un repas et une distribution de colis pour nos aînés à chaque fin d'année, celui de venir en aide aux administrés qui en feraient la demande lors de difficultés passagères? Même si ces actions resteront principales, il nous paraissait nécessaire d'ouvrir les actions menées par le CCAS aux autres générations qui composent notre commune.

Ainsi, par exemple, la lecture du dernier bilan d'activités ne met en évidence aucune action probante au profit de nos jeunes enfants ou adolescents. Pour combler cette lacune, le CCAS, en partenariat avec la Commission Jeunes, le Conseil Municipal Enfants et le Sou des Ecoles mettra en place des activités ludiques telles que sorties cinéma, karting ou accrobranche.



Pour nos habitants ayant dépassé le stade de l'adolescence, pour ainsi dire les adultes, des activités, telles que des cafés débats avec présence d'intervenants extérieurs, des soirées à thème, au sein des différents lieux de réunions comme notre salle des fêtes, seront organisées.

Vous pouvez d'ores et déjà, pour ceux qui le souhaitent, réserver votre soirée du 31 décembre 2022, le CCAS vous proposera une soirée festive pour la Saint-Sylvestre, avec un dîner dansant.

Ayant remporté un vif succès en 2021 avec ses 205 boîtes récoltées, l'Opération Boîtes à Chaussures sera reconduite. Ainsi au cours de la soirée du 8 décembre vous pourrez déposer vos boîtes-cadeaux qui seront ensuite distribuées aux plus démunis et autres SDF vivants dans les rues.



Page 20 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022 Page 21

ÉTAT CIVIL 2021



ABDOU Anelya-Marie, Ahithina - 30/03/2021 AHMAD Noor, Fatima - 26/05/2021 ARRAMBOURG Chloé, Elisa - 25/05/2021 BELONY Jason, Emmanuel, Gabriel - 26/02/2021 BIDART Anastasia, Nicole, Nadia - 22/01/2021 BOUDAOUD Inava - 15/01/2021 BOUILLOD Naël - 03/05/2021 BOYER Lucas Romain - 11/03/2021 BROCHET-JAMET Levna, Louise 22/02/2021 BRUNET Lola, Jeanne-Marie - 16/01/2021 CELERIEN Netty, Anna - 04/10/2021 CHAUCHET Onélia, Adénora, Marie - 21/06/2021 CORNUT GRENIER Noah - 11/06/2021 DA COSTA VICENTE Gabriela - 29/10/2021 DE MAILLARD Laëtitia, Marie, Laure - 03/01/2021 DUFRENNE Isaac - 08/09/2021 EL BOROMI Farah - 17/03/2021 FERREIRA Juliana, Rose - 12/07/2021 GAILLOT Cameron, Ali - **04/06/2021** GAILLOT Diego, Mario - 04/06/2021 KHODJA Hamza - 13/03/2021 LEMPERIERE Giulia, Patricia, Lucie - 16/06/2021 LEONARD VAREIRO ROCHA Keyssi - 13/03/2021 LONGELIN Lou, Glynis, Isabelle, Françoise - 09/06/2021 MAHONGO Kenza, Moidjimoi, Shamima - 07/11/2021 MARCO-GREGORI Ambre - 08/12/2021 MERAH Noam-Samir - 11/08/2021 MERIE Elora, Valérie, Brigitte - 17/03/2021 MIALON GOMAR Mathéis, André, Pierre - 09/05/2021 MIRAPEIX Lina. Victoria - 18/09/2021

MOURET ANDRÉ Thyméo, Thiefaine, Jonathan, Logan - 12/06/2021 MOUTY Claire - 26/02/2021

PATYK Aaron, Michel, Maxime - 30/01/2021

PELLICIER CHASSON Alba, Béatrice, Patricia - 22/08/2021

POYET Victor, Oscar - 22/07/2021 QUINTANA Inaïa - 16/09/2021

RAYNAUD Jade - 13/01/2021 RAZANAJATOVO Lovah, Rose - 01/07/2021

RINGUIN-VELLEYEN Cattleya - 26/03/2021 SOLBES Lola, Alba, Francisca - 23/06/2021

SOLBES Tiago, José - 23/03/2021 TAMAITITAHIO Heivarau, Jade - 11/08/2021

TOURÉ Adama - **04/01/2021** TOUSSAINT Joy - 17/12/2021

VENESQUE Thea, Colette, Nicole - 01/08/2021

VITETTA DE ROSNY Lucie. Giulia - 09/11/2021

WENEGUEI Ezéchiel, Honora, Boméné, Makénéné - 23/07/2021

BABOLAT Marie, Louise, Perrine née GRANOTTIER - 8/04/2021 BABOLAT Robert, Victorin, Claude - 19/01/2021 BELIN Michel, Francis, Jules, Marcel - 10/07/2021 BERGER Bernard, Lucien, Georges - 2/06/2021 BERNARD Max, Robert, Noël - 18/01/2021

BICAN Simone, Berthe née ZIRNHELD - 16/11/2021

BLASQUEZ Jean, Claude - 2 /12/2021

BOUVIER Madeleine, Marie née CHABERT - 5/02/2021 BROUILLARD Annette née NOTARGIACOMO - 21/07/2021

BRUNET Denise, Marie née THOMAS - 21/02/2021

BIII I I I N André - 26/07/2021

COUTAREL Renée Claudie Henriette née NALLIT - 26/06/2021

DANET Suzanne, Mireille née THOBOIS - 16/05/2021

DELAGNEAU Germaine, Marie, Georgette née GROS - 10/03/2021

DÉLÉAGE Marie, Clotilde née CHAINTREUIL - 7/01/2021

DESCHAUD Cyrille - 27/04/2021

DEVILLERS Raymonde née BLAIN - 11/01/2021

DUBOIS Simone, Marie, Elisabeth née PÉNISSON - 2/05/2021

DUSSOUILLEZ Gilbert, Henri, Antoine - 27/10/2021

FAVRE Emilienne, Louise née VALLA - 6/04/2021

FOMBONNE Gérard, Christian, Louis - 3/09/2021 FRAISSE Alphonse, Claude - 1/01/2021

GENETON Jean, Ernest - 8/12/2021

GRELLIER Marie, Paule née DADOLE - 28/09/2021

GROSSET Danielle, Amélie, Marie née LETHIER - 25/03/2021

GUIGUE Marie, Louise née LEVRAT - 6/03/2021

JOURDAN Giselle, Eugénie née FOUDON - 12/03/2021

LECONTE Josette, Marie, Augustine née CHANCRIN - 19/12/2021

LOREILLE Martine née RETAILLEAU - 25/12/2021

MARILLER Renée née GENIN - 28/05/2021

MARQUIS Marguerite, Marie née RIVORY - 12/02/2021

MARTINAND Noël, André, Félix - 5/06/2021

MARTINEZ Angèle, Sylviane née DEL AGUILA - 7/05/2021

MICOLAUD Alexandrine, Fernande née AUDET - 16/05/2021

PINERO Esteban - 15/11/2021

PINERO Roger - 12/05/2021

ROCCA Odette, Grermaine, Renée née MOUREAUX - 17/04/2021

SANCHEZ Bernard - 28/09/2021

SANDON Jules - 18 /05/2021

STOUDER Raymonde née BÉOST - 28/03/2021

TEYSSOT Jean, Pierre, Marie,

Paul - 27/06/2021

VERGUET Czeslawa, Helene née BOJAS - 31/01/2021 ZERBIB Edmée, Jeanne, Josette née CLAIR - 8/02/2021



MARIAGES

BARA Sylvain et PAIN Stéphanie, Aurélie, Huguette - 15/05/2021 BOUILLOD Yann et RICCI Amandine - 13/11/2021 TUMMINELLO Sébastien et RICHETTA Kathy 11/09/2021 ROSIER Louis et VERSTAEVEL Jessica, Brigitte, Alice - 25/09/2021 VITULANO Léo et TÊRSHALLA Irena 3/07/2021

Expression des élus de la liste COMMUNE À VIVRE

LA MAJORITÉ MUNICIPALE MOBILISÉE DANS L'ACTION

Voilà deux ans que notre équipe travaille sur les projets que nous vous avons soumis mais pas uniquement! Des sujets issus de vos demandes au quotidien ont vu le jour tels que:

- Les travaux des écoles :
- La sécurisation de la route de Chânes;
- La sécurisation de l'accès aux écoles (création d'un passage retournement);
- La modernisation de l'accueil de la mairie ;
- L'extinction de l'éclairage public de 23h à 05h, etc...

En parallèle, les projets phares de notre programme sont à l'étude ou sur le point de démarrer :

- Les modes doux en cours d'élaboration avec une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de définir le programme,
- en concertation avec les usagers; • La réhabilitation de l'étang de la Combe ;
- Le réaménagement de la bibliothèque;
- Les travaux de rénovation intérieure de l'église avec la réalisation, dans un premier temps, d'un diagnostic technique.

Toutefois, nous voyons quelques ombres se dessiner... Les tensions sur les cours de l'énergie, des matériaux et autres fournitures nécessaires aux opérations projetées, augurent des impacts financiers non négligeables sur les enveloppes finales. Nous devrons donc rester vigilants sur ces dossiers afin qu'ils soient compatibles avec vos attentes et nos possibili-

Les élus de la liste COMMUNE À VIVRE

Expression des élus de la liste BÉLIGNEUX NOUVEL AVENIR

Nous avons voté le budget avec une augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 0,03%. Nous avons également donné notre accord en novembre dernier afin de porter la taxe d'aménagement à 5% sur tout le territoire communal et une surtaxe de 10% pour les secteurs du Folu et des bonne.

Rien n'avait évolué depuis 2011. Comment faire autrement sans courir le risque d'augmenter les carences d'entretien dont notre

patrimoine communal souffre depuis plus de dix ans!

Pour mémoire, la commune serait aujourd'hui en cessation de paiement si elle n'avait pas eu recours à un prêt d'un demi-million d'euros au début de la mandature.

places du Marché et de La Val- De mauvais gré, il faut assumer malgré tout, les erreurs de gestion (*) commises par les mandats précédents et remettre solidement les finances communales sur de bons rails.

Nous devons en prendre notre part et apporter notre contribution et notre appui à l'effort en cours.

Les élus de la liste BÉLIGNEUX NOUVEL AVENIR : Daniel CLÉMENT, Annick COUTER, Françoise GACHON, René GOETCHY et Philippe REMOND.

(*) voir le détail dans la Tribune Libre du Bulletin Municipal de juin 2020.

Page 22 / Bulletin Municipal - n°5 - avril 2022





84 route de Genève 01360 Béligneux

Tél: 04 72 25 91 18

beligneux.immo@gmail.com www.beligneuximmo.fr





Une équipe de professionnelles unies autour de votre projet



Une agence pour vous accueillir afin d'échanger en toute tranquillité



Une vérification du financement des acquéreurs pour des ventes réussies





P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - contact@bernard-agri.com SUCCURSALES:

3, rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66 rue Pierre et Marie Curie - Z.I. Sud - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24













... pour vous, près de chez vous!



